

République française
DEPARTEMENT DES VOSGES
COMMUNE DE SAINT-JULIEN

Séance du vendredi 31 août 2018

Date de la convocation: 28/08/2018

Membres en exercice :
11 *L'an deux mille dix-huit et le trente-et-un août le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Hubert POTHIER,*

Présents : 9 *Présents : Hubert POTHIER, Gilles DROUILLY, Bruno BERTRAND, Nicolas GRANDCLAUDE, Jean ARNAUD, Christelle HUMBERT, Yves POTHIER, Morgan LACHAPELLE, Jeanne DROUOT*

Représentés:

Excusés:

Absents: Marcel PATRIS, Patrice PREVOT

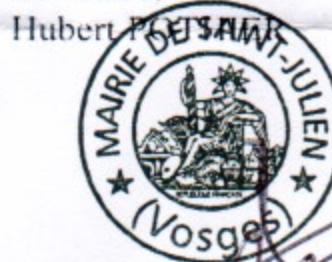
Secrétaire de séance: Jeanne DROUOT

Objet: Projet de parc éolien - DE_2018_046

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, un projet de parc éolien porté par la société VENT d'EST. Celle-ci souhaite réaliser des études sur la faisabilité de l'implantation d'un parc éolien sur la commune de Saint-Julien et les communes avoisinantes.

Le Conseil Municipal au regard des informations transmises par la société VENT d'EST et des échanges entretenus avec celle-ci, à l'unanimité, **donne un avis favorable** quant à la réalisation des études de faisabilité pour l'implantation d'un parc éolien par cette société.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Transmis-le :	11/09/2018
Publié le :	11/09/2018

RF
Sous-Préfecture de NEUFCHATEAU (VOSGES)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 11/09/2018
088-218804219-20180831-DE 2018_046-DE